

**DÉLIBÉRATION (1)**

- DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DU COMITÉ \_\_\_\_\_  
 DU CONSEIL \_\_\_\_\_

SÉANCE DU 29 / 06 / 2012

DCM n° 12.083

concernant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011

(1) Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M Bernard Giraud  (1) Le Comité Syndical  (1) Le Conseil \_\_\_\_\_

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011, le 29 / 06 / 2012 ce jour

Considérant \_\_\_\_\_  
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011

Constatant que le compte administratif présente :

(1) Un excédent de fonctionnement de 7.525.191,47 €  
 Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

POUR MÉMOIRE	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT N - 1	<u>03 JUL. 2012</u>
A) RÉSULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	<u>+ 5.163.691,40</u>
B) RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	<u>+ 2.361.500,07</u>
Ligne 002 du compte administratif N - 1, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
C) RÉSULTAT À AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	<u>+ 7.525.191,47</u>
D) SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT N - 1 (précédé de + ou -)	
D 001 (besoin de financement)	<u>971.973,61</u>
R 001 (excédent de financement)	
E) SOLDE DES RESTES À RÉALISER D'INVESTISSEMENT N - 1 (2)	
Besoin de financement	<u>3.814.144,71</u>
Excédent de financement (3)	
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D + E	<u>4.786.118,32</u>
DÉCISION D'AFFECTATION	
(pour le montant du résultat à affecter en C) (ci-dessus) :	
1 - AFFECTATION EN RÉSERVES R 1068 en investissement	<u>4.786.118,32</u>
C) = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2 - H) REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002 (4)	<u>2.739.073,15</u>

(1) Un déficit de fonctionnement de \_\_\_\_\_  
 Reporte le déficit sur la ligne 002 en dépenses de fonctionnement.

Fait à ROYAN, le 29 / 06 / 2012

Délibéré par (1) :  Le Conseil Municipal,  
 Le Comité Syndical,  
 Le Conseil \_\_\_\_\_

Pour le Député-Maire,  
 Le Premier Adjoint,

**Bernard GIRAUD**



A ROYAN, le 29 / 06 / 2012

Nombre de membres en exercice 33  
 Nombre de membres présents 28  
 Nombre de suffrages exprimés 28

Votes : Contre 1 Pour 28  
 Abstentions 3

Date de convocation : 22 juin 2012

Certifié exécutoire par :

Le Maire  Le Président

compte tenu de la réception

en \_\_\_\_\_ Préfecture, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

et de la publication, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

À \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Le Maire, le Président,

(1) Cocher la case correspondante

(2) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif.

(3) Indiquer l'origine : emprunt \_\_\_\_\_ F subvention \_\_\_\_\_ F ou autofinancement \_\_\_\_\_ F

(4) Éventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.